



## Lavage des embarcations

Le lavage des embarcations est un des meilleurs moyens pour prévenir l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes dans les plans d'eau.

### Les espèces aquatiques exotiques envahissantes

Les espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAAE) sont des **végétaux, animaux ou micro-organismes** (virus ou bactéries) **introduites dans un habitat où elles ne sont pas naturellement présentes**. Leur établissement ou leur propagation dans le milieu constitue une menace pour l'environnement, l'économie ou la société d'une manière propre à chacune.

Par exemple, le myriophylle à épis peut limiter la navigation ou la baignade, ce qui peut avoir une incidence directe sur la valeur des propriétés en bordure du plan d'eau. Une fois le myriophylle introduit, il est pratiquement impossible de l'éradiquer et les méthodes de contrôle sont très coûteuses.



Le myriophylle à épis



La moule zébrée

L'introduction des EAAE peut être d'origine naturelle (courants marins, transport par des animaux, etc.), ou d'origine anthropique (transports, etc.). Le fait d'utiliser un kayak sur différents plans d'eau durant l'été, par exemple, peut mener à l'introduction d'EAAE dans les plans d'eau visités. Les activités humaines sont en effet responsables d'un grand nombre des introductions rapides d'EAAE.

Adopter les **bons comportements** pour réduire l'introduction des EAAE, comme laver son embarcation, est la solution idéale pour lutter contre ces espèces avant qu'elles envahissent d'autres plans d'eau.

### Pourquoi laver son embarcation ?

Une embarcation qui navigue dans un plan d'eau est considérée comme « contaminée ». Les organismes entiers (par exemple des moules zébrées) ou des fragments d'organismes (par exemple un morceau de plant de myriophylle à épis) peuvent rester attachés aux embarcations et au matériel nautique. Ces organismes peuvent par la suite être transportés et contaminer les prochains plans d'eau visités.



## Pourquoi laver son embarcation ? (suite)

Le lavage des embarcations et de l'équipement nautique est la meilleure méthode pour prévenir la colonisation des EAE dans les plans d'eau, puisqu'il permet la décontamination du matériel nautique. Il est à réaliser à la sortie ou à l'entrée d'un plan d'eau.

Il est important d'appliquer les étapes ci-dessous à tout le matériel ayant touché à l'eau !



## Les 5 étapes de lavage et leurs techniques



### ÉTAPE 1 : INSPECTEZ ET JETEZ

- **Inspectez l'embarcation**, la remorque et l'équipement (vestes de flottaison, cordes, ancre, matériel de pêche et de plongée, bottes, pagaies, etc.)
- **Retirez les plantes**, la boue, les organismes et les résidus visibles. Portez attention notamment à la coque, la cale au moteur (ainsi que les filtres présents à l'intérieur) ou encore au vivier.
- **Jetez les résidus** dans une poubelle.

#### À noter :

Assurez-vous que les résidus ne soient pas emportés par le vent ou la pluie et n'atteignent pas un nouveau plan d'eau par l'intermédiaire d'un ruisseau, d'un étang ou encore d'une bouche d'égout.

Portez une attention particulière à la coque, à la cale, au moteur et au vivier.



### ÉTAPE 2 : DRAINEZ

- **Videz toute l'eau de l'embarcation** : ballasts, cale, vivier, moteur, caisson, etc.
- **Videz les autres contenants** et équipements pouvant contenir de l'eau : glacières, vêtements trempés, etc.

#### À noter :

Assurez-vous que l'eau drainée ou vidée ne s'écoule pas vers un nouveau plan d'eau, par voie directe ou par l'intermédiaire d'un ruisseau, d'un étang ou encore d'une bouche d'égout pluvial.



## ÉTAPE 3 : NETTOYEZ

- Nettoyez minutieusement l'embarcation, la remorque et tout l'équipement qui a été en contact avec le plan d'eau à l'aide des techniques suivantes :



### Lavage à l'eau sous pression

- Durée : rapide
- Accessibilité : moyenne
- Efficacité :
  - Déloge efficacement les organismes
- Matériel nécessaire :
  - **Nettoyeur à haute pression** : pression à 2600 lb/po2 (psi) pour atteindre le niveau d'efficacité souhaité sans risquer d'abîmer les matériaux nettoyés
  - **Eau** :
    - Eau à 60 °C ou plus pour tuer les organismes qui n'auraient pas été délogés par la pression
    - Eau froide si de l'eau chaude n'est pas disponible
  - **Brosse et chiffons** pour déloger les organismes récalcitrants

### Lavage au nettoyeur vapeur

- Durée : moyenne
- Accessibilité : moyenne
- Efficacité :
  - Tue les organismes
  - Économise de l'eau par rapport aux autres techniques
  - Très utile pour nettoyer les endroits moins accessibles au nettoyeur à pression (viviers, matériel fragile, etc.)
- Matériel nécessaire :
  - **Nettoyeur vapeur** : 60 °C ou plus pour tuer les organismes
  - **Brosse** ou nettoyeur à pression pour déloger les organismes morts accrochés à la surface traitée

### Lavage à la brosse

- Durée : plus longue
- Accessibilité : grande
- Efficacité :
  - Déloge les organismes
  - Demande de l'énergie physique !
- Matériel nécessaire :
  - **Eau** :
    - Eau à 60 °C ou plus pour tuer les organismes
    - Eau froide si de l'eau chaude n'est pas disponible.
  - **Brosse** pour déloger les organismes
- Attention :
  - **Rincer abondamment** la zone broyée afin de ne pas déplacer les organismes ailleurs sur l'embarcation
  - **Désinfecter la brosse utilisée** après utilisation avec une solution aqueuse de 10 % d'eau de Javel, de chlore ou de vinaigre blanc pour tuer les organismes pris dans les poils

### À noter :

Si vous ne planifiez pas de visiter un autre plan d'eau dans les semaines suivantes, le séchage de l'embarcation (ci-dessous) et du matériel nautique peut être suffisant. Les températures au-dessous de zéro (remisage hivernal) permettent également une décontamination.



# Lavage des embarcations

## ÉTAPE 4 : SÉCHEZ

- Assurez-vous qu'il ne reste **plus d'eau à bord** de l'embarcation et dans l'équipement.
- **Laissez sécher** l'embarcation et les équipements 5 jours consécutifs (idéalement), afin d'éliminer tout organisme qui n'aurait pas été délogé lors du nettoyage.

### À noter :

Le temps de séchage nécessaire à une décontamination efficace augmente si l'humidité est élevée, s'il reste de l'eau dans le matériel, ou si celui-ci n'est pas à l'abri des intempéries.



## ÉTAPE 5 : RÉPÉTEZ

- **Répétez ces étapes** chaque fois que vous envisagez de visiter un plan d'eau différent.



## Sensibiliser et faciliter l'accès au lavage pour mieux protéger

Le lavage des embarcations est un comportement idéal à adopter pour protéger les plans d'eau et demande un changement d'habitudes des usagers. L'efficacité de ce nouveau comportement est fortement dépendante de la proportion d'embarcations qui sont décontaminées, de l'embarcation motorisée à la petite embarcation non motorisée (canot, kayak, planche à pagaie, etc.).

**Heureusement, tous ces efforts sont largement récompensés puisque le lavage des embarcations a été prouvé comme très efficace pour ralentir la propagation des EAE !**

Il existe tout de même des démarches possibles pour inciter les usagers des activités nautiques à prendre conscience des risques amenés par les EAE, et à prendre les précautions nécessaires pour protéger les plans d'eau. Des campagnes de sensibilisation et un accès à des stations de lavage sont deux points essentiels facilitant l'adoption de ces nouveaux comportements responsables.

Le RAPPEL possède un guide sur l'implantation de stations de lavage. Pour le consulter, rendez-vous sur [rappel.qc.ca/guides-didactiques](http://rappel.qc.ca/guides-didactiques).

---

Pour accéder à la version détaillée de la fiche "Lavage des embarcations",  
consultez le [rappel.qc.ca/fiches-informatives](http://rappel.qc.ca/fiches-informatives)

---